

Rapport annuel

Suivi de la mise en œuvre

du CEP en Normandie

2021

SOMMAIRE



1. **Rappel méthodologie France Compétences**
2. **Déclinaison régionale**
3. **L'activité CEP**
4. **Quel profil du bénéficiaire ?**
5. **Le recours au CEP**
6. **Le CEP et le dispositif Projet de Transition Professionnelle (PTP)**
7. **Le CEP et le dispositif démission reconversion**

1-Rappel méthodologie France Compétences

- ❑ Transitions Pro Normandie doit remettre annuellement un rapport réalisé sur la base de cette méthodologie ajustée en 2021 :

Le suivi de la mise en œuvre du CEP au niveau régional s'inscrit dans une logique d'observation et de capitalisation des dynamiques régionales et territoriales liées au CEP, quel que soit l'opérateur CEP.

Il doit permettre d'enrichir les données quantitatives de chaque opérateur du CEP transmises par France Compétences le suivi de la mise en œuvre du CEP national par des analyses régionales.

Le périmètre porte sur deux volets : Les coopérations des acteurs autour du CEP en région et les parcours des actifs en région

Le suivi ne doit pas se traduire par une posture d'audit, de contrôle.

2-Déclinaison régionale

- Réunions de travail de la communauté des chargés de mission de suivi CEP
- Réunions d'échanges dans le cadre d'ateliers point d'étape avec France Compétences et Certif Pro
- Mise en place de comité technique inter-opérateurs et Transitions Pro avec les responsables de chaque tête de réseau CEP en région
- Poursuite des réunions bilatérales avec les équipes opérationnelles de chaque opérateur du CEP et Transitions Pro
- Poursuite des conventions partenariales, signature d'une convention avec l'APEC
- Participation à des événements : Semaines de l'évolution professionnelle, journée de la reconversion
- Participation aux réunions SPRO

3-L'activité CEP

Volume de bénéficiaires entrés en CEP	APEC Missions Locales Pôle Emploi Opérateur régional
2020	94 782
2021	107 515

Normandie

Volume de bénéficiaires entrés en CEP	Cap Emploi
2020	1745
2021	Parcours CEP Demandeurs d'emploi : 2243 (SI Pôle Emploi) et 4395 (SI Parcours H) Parcours CEP salariés : 455

Le niveau d'activité CEP est en hausse sur le territoire normand liée à celle de l'opérateur privé qui affiche une augmentation de 23% avec 7237 bénéficiaires sur 2021.



Ambition 1 - Développer le recours au CEP actifs occupés

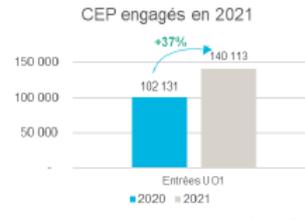


Recours au CEP actifs occupés au national

2021 UN RECOURS EN FORTE CROISSANCE...

148 849 actifs occupés ont bénéficié du CEP en 2021. C'est 47% de plus qu'en 2020

Les actifs occupés ont engagé 140 113 CEP en 2021. C'est 37% de plus qu'en 2020



CEP engagés en 2021



Source : SI Est

4-Quel profil du bénéficiaire ?

Normandie	Genre des bénéficiaires (Tous opérateurs CEP)	
	2020	2021
Femmes	51,05%	51,39%
Hommes	48,95%	48,61%

A noter une différence pour la Mission locale : Ce sont les hommes qui mobilisent le plus un CEP.

L'âge moyen (Données hors Missions locales) se situe entre 26 et 44 ans.

source France compétences, opérateurs CEP

5-Le recours au CEP

Les motifs de sollicitations quelque soit l'opérateur CEP

	
	Normandie
Travailler à son projet professionnel	50%
Faire le point sur sa situation professionnelle	26%
Faire reconnaître ou adapter ses compétences	24%
Les normands mobilisent le CEP pour travailler à un projet professionnel de façon plus importante que les autres motifs de sollicitations. Cependant, Ils sollicitent un peu plus le service pour faire le point sur leur situation professionnelle que pour travailler sur leurs compétences.	

source France compétences

6-Le CEP et le dispositif Projet de Transition Professionnelle (PTP)

1383 dossiers présentés à la CPR avec un taux d'acceptation à 65%. 30% des dossiers PTP ont fait l'objet d'un accompagnement par un opérateur CEP.

Quel opérateur ?	Part de l'accompagnement CEP
Groupement Evolution	24%
Cap emploi	5%
Mission locale	1%
Pôle emploi	1%
Apec	0,3%

6-Le CEP et le dispositif Projet de Transition Professionnelle (PTP)

18% de dossiers acceptés en commission dont les salariés avaient une reconnaissance travailleur handicapé (Effet levier de la convention AGEFIPH mais pas que notamment niveau de qualification inférieur).

Opérateurs CEP	Nombre de dossiers PTP avec un accompagnement CEP
CAP_EMPLOI	30
OPERATEUR_PRIVÉ	16
Pas de CEP	39

6-Le CEP et le dispositif Projet de Transition Professionnelle (PTP)

En Normandie, 30% des demandes de PTP ont été initiées par un opérateur CEP (12% en 2020). On note une progression significative sur 2021.

En 2021, Le taux d'acceptation des dossiers PTP a été de 65% :

Avec CEP : 67%

Sans CEP : 64%

7-Le CEP et le dispositif démission reconversion

PRP démissionnaire	-	2021	2020	Variation
Normandie (Nombre de dossiers)		770	481	+63%

En 2021, accompagnement réalisé par :

- *Groupement évolution Normandie : 83%*
- *Apec : 16, %7*
- *Pôle emploi : 0,3%*

7-Le CEP et le dispositif démission reconversion

PRP - démissionnaire	2021	2020
Normandie	Création d'entreprise : 73,5% Formation : 26,5%	Création d'entreprise : 72% Formation : 28%

En 2021, 9,5% des dossiers ont été concernés par un projet de création-reprise d'entreprise avec une action de formation.

En Normandie, le taux d'acceptation des dossiers pour 2021 s'élève à 98% contre 95% en 2020.

7-Le CEP et le dispositif démission reconversion

Des bénéficiaires qualifiés

	Démission pour un projet de formation	Démission pour un projet de création-reprise d'entreprise
Niveau IV	82% (85% au national)	76% (86% au national)

7-Le CEP et le dispositif démission reconversion

Une mise en œuvre effective de la démission à l'issue de la commission

- 97% des bénéficiaires ont démissionné à l'issue de la commission et 99% se sont inscrits à Pôle emploi.
- 88% ont maintenu leur projet de formation et 98% d'entre eux déclarent avoir obtenu le financement prévu.
- 94% ont immatriculé leur entreprise et 95% ont déposé leurs nouveaux statuts.

Le recours au projet de reconversion professionnelle démissionnaire facilité ?

La forte progression en Normandie du nombre de dossiers déposés peut être liée à plusieurs facteurs :

- Une meilleure connaissance du dispositif,
- Le contexte économique et social,
- La situation personnelle du demandeur,
- L'accès aux droits individuels à la formation,
- Un report de la demande de congé PTP par l'employeur,
- Un refus de la demande de financement PTP par la CPIR,
- Un projet de création – reprise d'une entreprise à l'issue d'une formation.

L'étude révèle que 72% des bénéficiaires déclarent ne pas avoir mobiliser le dispositif PTP en amont du dispositif droit au démissionnaire par manque d'informations.